

Commune de Saint-Joseph

Annexe 1

Fiche action CEJ N°5

Micro-crèche Babybus Itinérant Saint Joseph**Etablissement d'accueil du jeune enfant – Action nouvelle****(Halte-garderie collective/ parentale, crèche collectif/parentale, multi accueil, multi accueil parental, micro crèche, micro crèche parentale, jardin d'enfants)**

❖ Identification

Type d'accueil	Micro crèche itinérante
Nom de la structure	Babybus Itinérant Saint Joseph
Adresse/ localité de la structure	Saint Joseph - MPT Carosse - MPT les Lianes - MPT Plaine des grègues
Nom du Gestionnaire porteur du projet	Association Babybus Itinérant Saint Joseph représentée par le Président, Monsieur Jacques GILLES
Adresse du siège social du gestionnaire	17 A route de la rivière des pluies Résidence La Tonnelle 97 490 Sainte Clotilde
Partenaire du Cej qui finance	Ville de Saint Joseph Caisse d'Allocations Familiales de la Réunion

- **Contexte Socio-économique (diagnostic social)**

La ville de Saint-Joseph compte **37517 habitants** (*source Insee*) en 2018. Avec une superficie de 178.5 km², la densité de la population est de 210.2 habitants par km². On compte 14847 ménages dans la ville, une population de plus en plus jeune et **1491 enfants de – de 3 ans** (*source CAF 2020*).

Les aides et prestations sociales :

- CAF : 12455 personnes, soit 33,20% de la population bénéficient des allocations familiales.
- RSA¹ : 4703 personnes, soit 12,50% de la population perçoivent le Revenu de Solidarité Active.
- Aides logements : 5298 personnes perçoivent des aides au logement, soit 14,10% de la population
- Allocation Familiale et Rentrée Scolaire : 5931 bénéficient de ces aides, soit 15,80% de la population
- PAJE² : 1438 personnes bénéficient des aides d'accueil du jeune enfant, soit 3,80% de la population

Les 3 quartiers visés par BABYBUS sont dépourvus de structures d'accueil, d'où l'importance de BABYBUS de s'implanter dans ces quartiers :

- CAROSSE : 1 600 habitants
- PLAINE DES GREGUES : 1 816 habitants
- LES LIANES : 4 828 habitants

- **Présentation du gestionnaire**

¹ Revenu de Solidarité Active

² Prestation d'accueil du Jeune Enfant

Commune de Saint-Joseph

Annexe 1

Fiche action CEJ N°5

L'association BABYBUS ITINERANT SAINT JOSEPH est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 qui a pour objet la mise en place d'un service global et désenclavé, à partir d'un véhicule équipé et aménagé sous la forme d'une micro-crèche itinérante pour favoriser l'égalité des chances dès les premiers pas et pour soutenir les parents au plus près des habitants dans la ville de Saint-Joseph.

- **Objectifs généraux du projet d'action (Constats issus du diagnostic, problématique, public visé, place des usagers)**

La crèche multi-accueil itinérante se présente tel un véhicule équipé transportant tout le nécessaire pour aménager, en une structure d'accueil du jeune enfant, un espace mis à disposition par la commune. Le véhicule possède à l'intérieur, un espace cuisine, un espace de change, un espace bureau, ainsi que des espaces de stockage et de rangement.

Ce concept flexible assure un service de qualité, un lieu éducatif complémentaire à celui des familles ou des modes d'accueil familiaux, un lieu de découvertes, de savoirs nouveaux, dans le respect de l'individualité, des rythmes de vie, des personnalités et des besoins propres de chaque enfant.

La crèche multi-accueil itinérante, par sa spécificité, est accessible à toutes les familles et notamment aux familles les plus vulnérables en facilitant la réponse à leur besoin atypique. Elle contribue fortement d'une part, à l'accompagnement social et éducatif des familles et d'autre part, au développement de l'animation de la vie sociale des quartiers.

Les objectifs généraux du projet sont :

« Aller vers » les besoins des familles

- **Favoriser l'accès à un mode d'accueil à tous les enfants** : les enfants qui vivent dans des écarts ou des familles isolées doivent souvent attendre l'école maternelle pour bénéficier d'un mode d'accueil collectif,
- **Desservir certains quartiers des communes non pourvus en mode d'accueil ou solution d'accueil accessible à tous** et ainsi **favoriser l'égalité d'accès à un mode d'accueil.**
- **Accompagner et soutenir la fonction parentale** en renforçant le lien social et familial, en rompant l'isolement, en prévenant l'épuisement des parents, en levant les réticences à confier son enfant à une tierce personne
- **Répondre aux besoins de garde ponctuels** et faciliter ainsi les démarches d'insertions professionnelles de ces familles, souvent précaires, modestes et monoparentales
- **Améliorer les services de proximité** grâce à une approche partenariale diversifiée
- **Assurer une polyvalence du/des service(s)** : ce dispositif s'inspire du Rapport de la Commission des 1000 Premiers Jours du mois de septembre 2020 pour proposer un service de proximité plus important aux familles fragilisées en leur permettant de bénéficier de services annexes : type **Point d'Accueil Internet** avec des tablettes mises à disposition pour effectuer diverses démarches administratives auprès des institutions publiques, notamment la CAF, la CGSS³ ou le Pôle Emploi.

³ Caisse générale de sécurité sociale

Commune de Saint-Joseph

Annexe 1

Fiche action CEJ N°5

- **Descriptif opérationnel du projet (le fonctionnement, le personnel, les locaux, les partenariats)**

Le fonctionnement

Le BABYBUS est un mode d'accueil qui propose de l'accueil occasionnel et régulier de 12 places de 5 mois à 5 ans révolus.

L'équipe du BABYBUS sera présente sur les lieux d'implantations validés par la PMI et la commune.

Présence des équipes dans les locaux		
JOUR	LOCAUX	HORAIRE
LUNDI	MPT Carrosse	07H30 – 17H00
MARDI	MPT Plaine des Grègues	
JEUDI	MPT Des Lianes	
VENDREDI	MPT Plaine des Grègues	

Planning d'accueil des enfants		
JOUR	LOCAUX	HORAIRE
LUNDI	MPT Carrosse	8h00 à 16h30
MARDI	MPT Plaine des Grègues	8h30 à 16h30
JEUDI	MPT Des Lianes	8h00 à 16h30
VENDREDI	MPT Plaine des Grègues	8h30 à 16h30

PERSONNELS

- 1 Éducateur de Jeunes Enfants
- 1 Auxiliaire de Puériculture
- 1 Animatrice

ACTIONS – ACTIVITÉS PRÉVUES

- Offrir un accueil personnalisé et individualisé de l'enfant et de sa famille, respectueux des spécificités du projet éducatif et pédagogique (libre choix, motricité libre, autonomie, socialisation)

Commune de Saint-Joseph

Annexe 1

Fiche action CEJ N°5

- Maintenir un positionnement et un accompagnement professionnel adapté : qualités humaines, valeurs, attitude bienveillante et respectueuse.
- Mise en place d'actions parentalités par l'équipe régulièrement (1 fois par mois) afin de partager un moment ludique avec les familles, créer du lien avec ces derniers et consolider la participation des familles à la vie de la crèche.
- Favoriser la cohésion d'équipe
- Proposer des actions à visée sociale aux familles du quartier afin de les accompagner dans leurs démarches et de favoriser l'insertion professionnelle (job coaching...)
- Favoriser l'inclusion et l'accueil de la diversité.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION

- Marquer l'identité de la crèche, encourager et développer les partenariats
- Approfondir les pratiques professionnelles en lien avec les spécificités du projet
- Répondre aux objectifs fixés

PARTENAIRES

- **Nos partenaires :** PMI⁴ – CAMSP⁵ – CAF – Département – Commune – État – Pole emploi – travailleurs sociaux – mission locale
- **Partenaires locaux :** écoles, associations de quartiers ...

• **Critères d'évaluation :**x **Méthodes d'évaluation :**

- Analyse des fiches actions rédigées sur l'année
- Observations de terrain
- Réunion d'équipe
- Questionnaire de satisfaction

x **Critères d'évaluation :**

- Développement des connaissances autour des outils pédagogiques et amélioration des pratiques des professionnelles
- Mise œuvre du projet éducatif et pédagogique de la structure
- Mise en œuvre et réalisation des actions à la parentalité
- Épanouissement des enfants au sein de la structure
- Lien, confiance et participation des familles aux différentes actions

✓ **Indicateurs quantitatifs :**

- Nombre d'actions parentalités mises en place sur l'année
- Nombre de parents participant aux actions proposées par la structure

⁴ Protection Maternelle Infantile

⁵

Commune de Saint-Joseph

Annexe 1

Fiche action CEJ N°5

- Taux d'occupation de la structure
- Mixité sociale et accessibilité à tous

- ✓ **Indicateurs qualitatifs**
- Investissement du projet par les équipes
- Réalisation des objectifs du projet
- Bien être des enfants au sein de la structure, autonomie et interaction avec les professionnels
- Participation et satisfaction des familles sur les propositions d'actions
- Retour des partenaires

Commune de Saint-Joseph

Annexe 1

Fiche action CEJ N°5

❖ **Activité :**

Date prévisible d'ouverture : 01-09-2022

	2022
Nombre de jours de fonctionnement par an	59
Amplitude d'ouverture par jour	08H00 ou 08h30
Nombre d'heures d'ouverture par an	472
Nombre de places contractualisées	12
Capacité théorique ⁶	5 100
Prévisions d'activité	
Nombre d'heures enfant payés par les familles (moins de 6 ans)	4 410
Taux d'occupation ⁷	86.47 %

❖ **Données financières :**

	2022
Charges	
Personnel	28 966,67 €
Autres charges	25 557,45 €
Total Charges	54 524,12 €
Produits	
Participations Familiales	4 630,50 €
PSU / PSO	19 093,62 €
Autres Subventions CAF – BMS	3 600,00 €
Subvention Municipalité	22 400,00 €
Subvention Municipalité – MAD des locaux	4 800,00 €
Total Produits	54 524,12 €
Prix de revient par acte	12,36 €

⁶ Capacité théorique modulée

⁷ Selon le CEJ, Taux d'occupation (%) = (actes facturées/capacité théorique modulée)*100